

Entre valeur économique et maîtrise budgétaire : le juste cap des énergies renouvelables au service de la souveraineté de la France

La Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) a publié [son évaluation des charges de service public de l'énergie \(CSPE\) pour 2027](#) et sa réévaluation pour 2026. **En restituant la réalité économique des faits, les énergies renouvelables électriques démontrent que leur coût de soutien amorce une stabilisation unitaire, s'inscrit dans une extinction programmée à long terme et constitue l'outil le plus rentable pour le pouvoir d'achat des français et pour s'extraire de la volatilité des marchés fossiles.** Grâce à cette résilience, le marché électrique français, contrairement aux pays européens voisins, ne subit pas le choc économique de la crise du détroit d'Ormuz.

Dans un moment où les conséquences du réchauffement climatique s'illustrent sur tout le territoire et **la consommation électrique française**, portée par le plan d'électrification du gouvernement, **marque une première reprise**, tout invite à poursuivre le développement des énergies électriques renouvelables.

Les enseignements budgétaires à court terme : une régulation efficace et sous contrôle

Au titre de l'année 2026, la CRE acte une réévaluation à la **baisse de 631,2 millions d'euros** des charges par rapport à son estimation initiale. Cette baisse efface le scénario d'une dérive continue et ramène l'enveloppe globale à 12,3 milliards d'euros (dont 9,06 milliards d'euros pour le budget de l'État). Cette révision favorable découle d'une saine gestion réglementaire, notamment la régularisation des primes à l'investissement pour les petites installations de guichet photovoltaïques (arrêtés S17 et S21).

Pour 2027, la première évaluation s'établit à 14,2 milliards d'euros (dont 10,67 milliards d'euros à la charge de l'État). L'ajustement de +1 milliard d'euros pour les filières électriques traduit la stricte application des trajectoires de volumes définies par la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) pour sécuriser notre approvisionnement.

Tableau 3 : Tableau récapitulatif des charges par action au titre des années 2024 à 2027

en M€		Charges constatées au titre de 2024	Charges constatées au titre de 2025	Mise à jour de la prévision au titre de 2026	Charges prévisionnelles au titre de 2027
1. Soutien ENR électriques en métropole	1. Eolien terrestre	-68,9	901,5	1 157,1	1 404,6
	2. Eolien en mer	227,7	655,8	965,6	1 306,7
	3. Photovoltaïque	2 408,5	3 755,7	4 125,5	4 579,2
	4. Bio-énergies	394,0	739,0	827,3	855,1
	5. Autres énergies	-61,0	129,1	211,0	232,9
TOTAL		2 900,3	6 181,0	7 286,6	8 378,5
2. Injection biométhane		1 029,3	1 151,4	1 109,8	1 373,3
3. Soutien en ZNI	1. Transition énergétique	1 211,9	1 495,2	1 866,0	2 220,6
	2. Mécanismes de solidarité	1 258,3	1 682,1	1 402,9	1 291,9
	TOTAL	2 470,2	3 177,3	3 268,9	3 512,5
4. Cogénération et autres moyens thermiques		354,9	684,7	653,1	600,7
5. Effacement		189,0	126,4	149,7	91,6
6. Dispositifs sociaux	1. Compensation FSL	28,5	28,9	31,2	31,4
	2. Afficheur déporté	1,4	0,9	2,9	3,6
	3. Autres	3,1	3,2	3,8	3,9
	TOTAL	33,0	33,0	37,9	38,9
7. Frais divers		97,6	109,6	126,7	132,6
Sous total hors BT et amo.		7 074,3	11 463,3	12 632,8	14 128,2
8. Mesures exceptionnelles de protection des consommateurs	1. Mesures à destination des consommateurs d'électricité	149,2	0,0	0,0	0,0
	2. Mesures à destination des consommateurs de gaz	0,0	0,0	0,0	0,0
	TOTAL	149,2	0,0	0,0	0,0
TOTAL		7223,5*	11 463,3	12 632,8	14 128,2

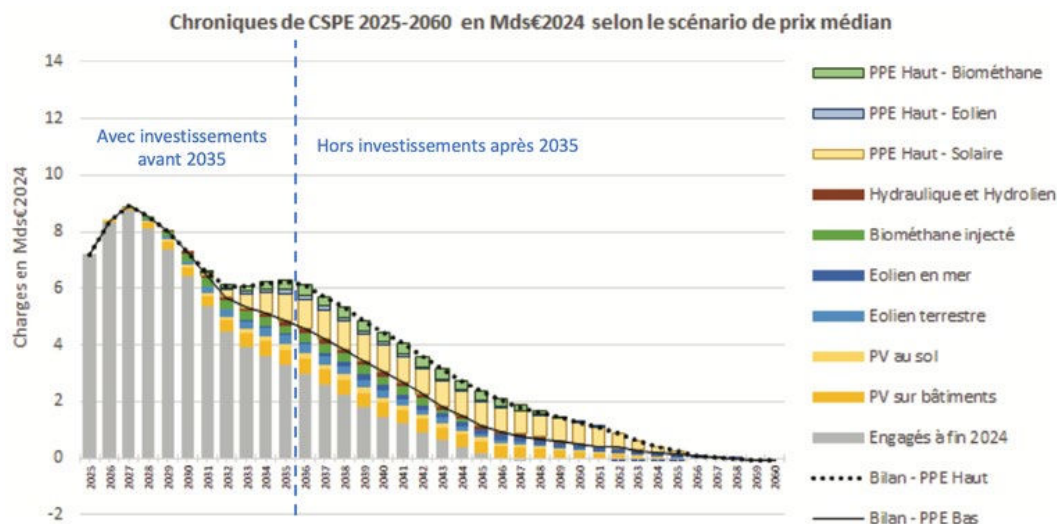
* Le calcul des charges au titre de 2024 se base sur des prix de marché significativement plus élevés que pour le calcul des charges au titre des années suivantes, du fait notamment des volumes vendus à terme au titre de l'année de livraison 2024 durant la crise des prix de l'énergie.

L'indicateur pivot : des coûts unitaires stabilisés au niveau d'avant-crise

L'analyse du régulateur met en lumière un indicateur fondamental : sur l'ensemble de la période 2025, 2026 et 2027, les surcoûts unitaires du parc soutenu se stabilisent autour de 90 €/MWh. Ce niveau, comparable aux standards observés avant la crise énergétique mondiale, prouve que la filière a absorbé les chocs macroéconomiques majeurs pour offrir un équilibre financier prévisible et maîtrisé pour les deniers publics. **Ainsi la hausse des coûts est exclusivement dû à un effet volume d'augmentation de production des EnR, nécessaire pour assurer la transition énergétique sans surcoût pour les ménages et préparer l'électrification massive des usages.**

Perspective à long terme : l'extinction programmée des premiers contrats historiques

Il est crucial de dissocier les charges actuelles de la trajectoire à long terme. Le volume global des charges de service public de l'énergie va atteindre un point haut transitoire avant de s'engager dans une décline systématique et définitive.



Source : 3ème Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE 3)

Ce phénomène s'explique par l'extinction progressive et programmée des contrats les plus anciens, signés au début des années 2010 à des tarifs très élevés (mécanisme d'Obligation d'Achat), notamment dans la filière solaire. Ces premiers contrats, amorçant la filière du photovoltaïque, ont par ailleurs permis de réaliser des sauts technologiques et ainsi d'atteindre son efficacité économique actuelle, pour des tarifs inférieurs à 74€/MWh, tel qu'observés en 2025. À mesure que ces engagements historiques s'éteignent, l'exposition financière de l'État s'allège, guidant la charge globale vers une convergence quasi-nulle à l'horizon 2045-2050.

Tableau 6 - Chronique prospective des sorties prévisionnelles « naturelles » de soutien des capacités de production par filière (en MW installés)¹⁸

Filière	2024-2030	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Solaire pré-moratoire	-1 022	-1	-1	-2	-10	-55	-201	-751
Solaire post-moratoire	-16	0	0	0	0	-2	-5	-9
Eolien terrestre ¹⁹	-5 410	-720	-877	-499	-778	-484	-963	-1 087
Eolien en mer	0	0	0	0	0	0	0	0
Biomasse & biogaz	-289	-14	-20	-11	-32	-39	-51	-122
Gaz naturel	-2 042	-304	-345	-207	-167	-316	-302	-401
Hydraulique	-829	-694	-2	-10	-51	-31	-13	-28
Autres électriques	-54	0	0	0	0	-13	-34	-8
TOTAL	-9 663	-1 732	-1 245	-730	-1 040	-940	-1 569	-2 407

Éviter les coûts de la dépendance

La transition énergétique par l'électrification n'est pas un coût net pour la collectivité, mais un investissement substitutif hautement rentable. **À titre de comparaison, la facture d'importation de produits pétroliers et gaziers de la France a atteint 53 milliards d'euros pour la seule année 2025.**

Le déploiement des énergies renouvelables électriques prévu par la PPE 3 pourrait permettre de réduire de 55 % l'usage des énergies fossiles générant une économie cumulée de près de 210 milliards d'euros sur nos importations de combustibles d'ici 2035. En y ajoutant un gain de 66 milliards d'euros issu des exportations nettes d'électricité décarbonée vers l'Europe, le bilan macroéconomique de la transition afficherait **un avantage net de 275 milliards d'euros évités.**

Ces bénéfices macroéconomiques se concrétisent déjà aujourd'hui. Dans son dernier rapport publié ce mois-ci ([Renewable Power Generation Costs in 2025, juillet 2026](#)), l'IRENA estime ainsi que **les énergies renouvelables électriques ont permis à la France d'économiser 12,1 milliards d'euros sur ses importations de combustibles fossiles en 2025, dont 6,6 milliards d'euros imputables directement à l'éolien et au solaire**, qui représentaient 55 % de la production renouvelable l'année dernière !

De plus, [le Bilan du 1er semestre 2026](#) de RTE démontre que cette dynamique s'accélère : **la production d'électricité à partir de ressources fossiles a encore diminué (9,3 TWh, soit -1,0 TWh) du fait de l'abondance de production bas-carbone.** Les émissions de gaz à effet de serre liées à la production d'électricité en France ont ainsi été particulièrement basses : **4,9 MtCO₂eq, soit le total le plus faible jamais observé pour un premier semestre.**

Cette indépendance accrue prémunit le pays contre les chocs extérieurs. **Les prix à terme français ont légèrement diminué par rapport au premier semestre 2025 (-10,6 €/MWh), malgré le contexte international tendu et les répercussions du conflit en Iran sur les prix des combustibles.** La compétitivité à l'échelle européenne du mix français, plus protégé que celui des pays plus dépendants du gaz pour la production d'électricité, est ainsi confirmée.

Enfin, RTE confirme une valorisation record des exportations électriques françaises nettes et une relance de la consommation. **La valorisation nette totale des exportations d'électricité de la France durant le premier semestre 2026 s'est élevée à 3,0 Md€** (et de l'ordre de 5,7 Md€ en prenant en compte le prix moyen des pays vers lesquels la France exporte). Cette valorisation, qui contribue à réduire la « facture énergétique » de la France, constitue la valorisation la plus élevée jamais enregistrée pour un premier semestre : elle est supérieure de 0,6 Md€ à celle enregistrée au premier semestre 2025.

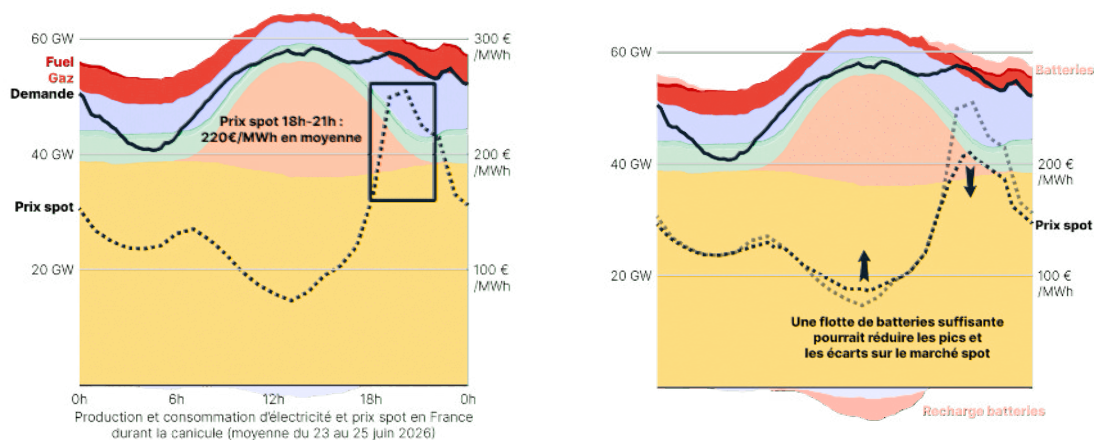
Amputer le soutien aux EnR électriques fragiliserait des filières qui ont déjà une visibilité réduite sur les volumes des prochaines années alors même qu'elles sont l'une des conditions de la reprise de notre souveraineté et de la maîtrise budgétaire.

Le stockage et le pilotage comme réponse structurelle aux prix négatifs

Pour parfaire la protection des finances publiques face à la multiplication des épisodes de prix négatifs sur les marchés de gros, la filière fait preuve d'une agilité remarquable. La CRE a salué « la forte mobilisation des producteurs sous obligation d'achat (OA) qui ont su mettre en œuvre une pilotabilité satisfaisante de leur parc afin de respecter les signaux de modulation envoyés par EDF OA. **En acceptant l'extension des coupures de sécurité aux parcs de plus de 1 MW/MWc dès la fin 2026, le secteur valide sa responsabilité financière, ce qui permettrait « une économie de CSPE supplémentaire jusqu'à environ 100 M€/an.**

Au-delà du simple effacement, **l'avenir réside dans l'intégration massive du stockage pour améliorer le prix capté par le photovoltaïque et donc diminuer structurellement les coûts de CSPE**. France Renouvelables soutient pleinement la recommandation de la CRE visant à expérimenter des nouvelles références de prix, incitant à hybrider les parcs photovoltaïques avec des batteries dans les AO PV Sol.

Pour transformer cette opportunité en réalité industrielle, que les batteries soient colocalisées avec du PV ou développée en parcs stationnaires, **France renouvelables porte un objectif clair et ambitieux : déployer un parc national de 6 à 10 GW de batteries en 2030, pour atteindre au minimum 15 GW en 2035**. Stocker l'énergie solaire lors des pics de production journaliers pour la restituer aux heures de forte tension sur le réseau permet d'améliorer les prix captés sur le marché, de lisser l'injection et de limiter structurellement l'exposition financière du budget de l'État.



Les derniers épisodes caniculaires qui ont généré une très forte hausse de la consommation en fin de journée liée aux besoins de rafraîchissement des Français sont un parfait exemple. Ce pic aurait pu être mieux couvert si le parc de batteries avait été plus conséquent et ainsi éviter le recours aux centrales à gaz tout en faisant baisser les prix sur le marché journalier de l'électricité.

Conclusion

Les données de la CRE cadrent une transition énergétique sous contrôle et économiquement vertueuse. Loin de peser indûment sur l'État, le soutien public se stabilise au coût unitaire d'avant-crise et s'effacera à terme avec la fin des anciens contrats solaires. En associant la maturité de nos technologies à la clarté de la feuille de route de France renouvelables sur les batteries (15 GW en 2035), la filière prouve qu'elle est le garant d'une électricité compétitive, d'un budget public maîtrisé au service de l'indépendance énergétique dans une logique de souveraineté nationale restaurée.

En synthèse

- **631,2 millions d'euros de moins que prévu en 2026 pour le soutien aux EnR** : la réévaluation à la baisse par la CRE du coût de soutien des EnR électriques (CSPE) ramène l'enveloppe 2026 à **12,3 dont 6,25 Md€ pour l'éolien et le solaire PV**, effaçant le risque de dérive. À long terme, la fin progressive des premiers contrats historiques solaires (signés au début des années 2010) engagera une décrue systématique du soutien public vers une charge quasi-nulle à l'horizon 2045-2050.
- **12,1 Md€, c'est l'économie d'importations fossiles réalisée grâce aux EnR**. Selon le dernier rapport de l'IRENA (juillet 2026), les renouvelables électriques ont permis à la France d'éviter 12,1 Md€ d'importations de combustibles fossiles en 2025 (dont **6,6 Md€** grâce au seul couple éolien/solaire).
- **3,0 Md€, c'est le record historique de valorisation nette des exportations (S1 2026)** Porté par l'abondance de la production bas-carbone et le recul des énergies fossiles (-1 TWh), RTE confirme un solde exportateur net record au 1er semestre 2026, réduisant directement la facture énergétique de la France.
- **15 GW, c'est l'objectif de batteries à l'horizon 2035** portée par France Renouvelables qui vise **6 à 10 GW dès 2030** puis **15 GW en 2035** pour intégrer le stockage, répondre aux prix négatifs et lisser l'injection sur le réseau.
- Si un arrêt du développement des EnR électriques étaient actés, alors la France se priverait d'exportation (65Mds€), aggraverait sa dépendance aux énergies fossiles (210Mds€) et **acterait délibérément des coûts évités estimés à 275 Mds€.**